



Evolutions du règlement technique CNPA pour 2010

Mailing 2 - 30/10/09

1. Solo Danse

- **Danse Libre :**

- Les éléments imposés suivants devront être présentés en Espoir :
 - o Une diagonale de pas (couvrant le maximum de la piste)
- Les éléments imposés suivants devront être présentés en Jeunesse :
 - o Une pirouette de 3 tours
 - o Un saut d'1 tour maximum
 - o Une diagonale de pas (couvrant le maximum de la piste)

Remarques :

- pas plus de 2 pirouettes en danse solo Je/Ju/Se et 1 en danse solo Esp,
- Les petits sauts d'un tour sont autorisés au nombre 3 maximum en danse solo Ju/Se, 2 en danse solo Je et 1 maximum en danse solo Esp + 1 maximum d'un ½ tour.